le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés® présente :



CE QUE VEULENT LES VIEUX















Premier baromètre des Villes Amies des Aînés



février 2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
CHIFFRES CLÉS DE LA GRANDE ENQUÊTE DU RFVAA®	4
LES 12 ACTIONS LES PLUS SOLLICITÉES PAR LES HABITANTS	5
LE RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS®	6
LES 150 TERRITOIRES RÉPONDANTS	8
LES PRÉCONISATIONS DES HABITANTS	
HABITAT Deux retours d'expérience : Une conciergerie pour les petits travaux à Maxéville (54) Le forum habitat de Saint-Nazaire (44)	10
TRANSPORTS ET MOBILITÉ Deux retours d'expérience : La navette senior de Saint-Priest (69) Opération sérénité au volant à Barentin (76)	12
ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS Deux retours d'expérience : Un diagnostic en marchant avec des seniors de la ville de Claix (38) Du mobilier urbain adapté à Rennes (35)	14
INFORMATION ET COMMUNICATION Deux retours d'expérience : Le dispositif 65+ de la ville de Reims (51) Un guichet atout seniors à Colomiers (31)	16



LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ Deux retours d'expérience : Le jeu vidéo pour tous à Royan (17) Le Café Partage pour apprentis retraités à Chemillé-en-Anjou (49)	18
CULTURE ET LOISIRS Deux retours d'expérience : • Un covoiturage culturel à Saint-Quentin (02) • Le plan senior en action de Saint-Denis de la Réunion (974)	20
AUTONOMIE, SERVICES ET SOINS Deux retours d'expérience : • Une maison de santé à Saumur (49) • La mutuelle communale de Limonest (69)	22
PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI Deux retours d'expérience : Un réseau de solidarité à Voujeaucourt (25) Le conseil consultatif des seniors de Saint-Chamond (42)	24
LES OUTILS DU RFVAA® AU SERVICE DES ADHÉRENTS VILLES AMIES DES AÎNÉS®	26

VILLES AMIES DES AÎNÉS : 10 ANS DE CONSULTATION DES HABITANTS ÂGÉS



 $+_{de}17000$

habitants âgés de 55 ans et plus déjà consultés dans le cadre d'un diagnostic participatif Villes Amies des Aînés $+_{de}38000$

habitants âgés de 55 ans et plus consultés d'ici 2024 (consultations déjà programmées)



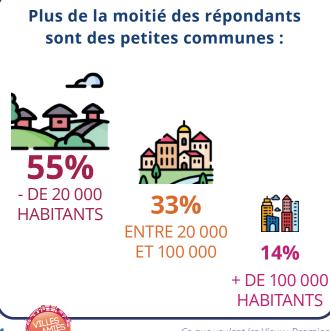
Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés® a lancé auprès de ses 250 membres, collectivités de France, Belgique, Suisse et Andorre (villages, villes, EPCI et départements) une **grande enquête** afin de recueillir des **données factuelles, qualitatives et quantitatives** sur leur démarche de consulation des habitants dans le cadre de la dynamique Ville Amie des Aînés.

De décembre 2022 à février 2023, **150 collectivités de toute la France** ont répondu à cette grande enquête lancée par le RFVAA®.

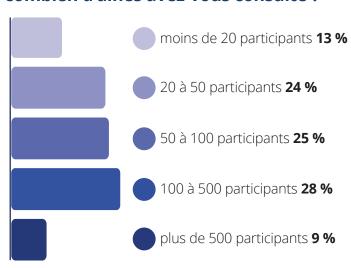
Il résulte du bilan de cette grande enquête qu'à ce jour, **plus de 17 200 seniors ont déjà pu s'exprimer** au travers de la démarche Ville Amie des Aînés. D'ici 2025, ce seront plus de **38 000 habitants** qui auront été consultés.

En quelle année ces diagnostics participatifs ont-t-il eu lieu?

2018	2019 ్ల్లో	2021	2022
(et avant) 20 %	12 %	20 %	45 %



Lors des réunions à destination des aînés vivant dans votre territoire, combien d'aînés avez-vous consulté?



LES 12 ACTIONS LES PLUS SOLLICITÉES PAR LES HABITANTS

HABITAT

- · Une conciergerie pour les petits dépannages
- Des supports d'informations sur les aides existantes pour adapter son logement

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Une navette destinée aux personnes âgées

ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

- Des voies piétonnes et des trottoirs sanctuarisés
- Des structures de repos plus fréquentes et adaptées (mobilier urbain / assises)

INFORMATION ET COMMUNICATION

Des cours pour apprendre à maîtriser les nouvelles technologies

LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ

 Des temps de convivialité qui favorisent les connaissances et les échanges dans un même village ou quartier

CULTURE ET LOISIRS

• Une offre culturelle diversifiée sur l'ensemble de la ville

AUTONOMIE, SERVICES ET SOINS

- Des informations claires et accessibles sur les droits et financements
- Des services et des maisons de santé de proximité

PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI

- Des dispositifs d'accompagnement et des actions de valorisation des bénévoles
- Une instance de consultation de type «conseil des aînés»



LE RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS® (RFVAA)



En 2010, l'Organisation

Mondiale de la Santé a créé
le réseau mondial des villes
et communautés amies
des aînés afin d'inciter
les territoires à mieux
s'adapter aux besoins
des aînés.

Depuis sa création en 2012, le RFVAA® s'attache à développer la démarche « Villes Amies des Aînés » au niveau francophone afin de mieux répondre au défi de la transition démographique et de mieux vivre dans nos territoires. Le RFVAA® a été reconnu comme membre affilié par l'OMS depuis 2013. Le RFVAA® apporte son soutien aux territoires adhérents en intégrant les valeurs et principes fondamentaux du réseau mondial de l'OM: respect de la diversité et des droits des personnes âgées, égalité, co-création et approche participative, solidarité.

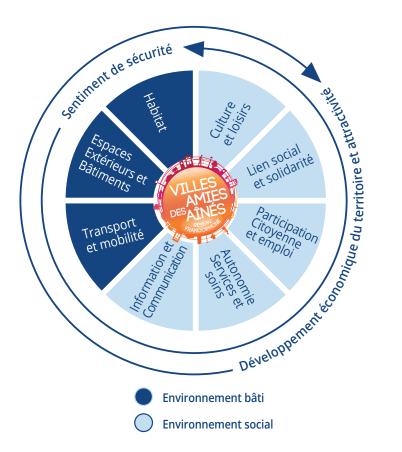


COMMENT RENDRE LE TERRITOIRE BIENVEILLANT À L'ÉGARD DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS ?

Construire des politiques publiques, ce n'est pas agir « pour tous » mais **agir « pour chacun »**, afin que n'importe quel individu, quelles que soient ses spécificités, trouve sa place dans le territoire. Pour y parvenir, l'ensemble des élus et des professionnels de la collectivité, mais aussi les partenaires du territoire (publics, privés, institutionnels, associatifs), doivent **prendre en compte** les spécificités liées à l'avancée en âge dans la construction de nouveaux projets.

LE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF EST L'UNE DES ÉTAPES FONDAMENTALES DE LA DÉMARCHE VILLES AMIES DES AÎNÉS

Cette étape a pour objectif de recueillir la parole des habitants afin de **mieux comprendre la façon dont ils utilisent le territoire**. C'est un temps de rencontre avec les habitants qui doit permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer au sujet du vieillissement et de la longévité dans le territoire, **autour des huit thématiques** :



Le diagnostic participatif garantit la mise en œuvre d'une **démarche ascendante**, et donc la consultation des citoyens.

Consulter les habitants avant de lancer de nouveaux projets est fondamental pour ne pas «tomber à côté » de leurs besoins réels. Il s'agit là de faire appel à l'expertise d'usage des habitants, qui s'inscrit en complément de l'expertise politique des élus et de l'expertise technique des professionnels.





LES 150 TERRITOIRES RÉPONDANTS :



- **ARRAS**
- **BREST**
- **CLAIX**
- **GRENOBLE**
- **LIBOURNE**
- **LIMONEST**
- **LOUVIERS**
- **METZ**
- **NANTES**
- **COM. DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL**
- LES PENNES-MIRABEAU
- REIMS
- **SAINT-DENIS DE LA** RÉUNION
- **SCEAUX**
- **DÉPARTEMENT DES YVELINES**
- Anderlecht (Belgique)
- Andorre-la-Vieille (Andorre)
- Angoulins
- Arles
- Avallon
- Les Avirons (La Réunion)
- Bailleul
- Barentin
- Belfort
- Betton
- Béziers
- Blagnac
- Bollwiller
- Bourg-de-Péage
- Bourges
- Le Bouscat
- Bragayrac
- Briec
- Brive-la-Gaillarde
- Bruxelles (Belgique)
- Candillargues
- Le Cannet des Maures
- Canohès
- Caudry
- Caux Seine Agglo
- Chamalières
- Le Chambon-Feugerolles

- La Chapelle-sur-Erdre
- Charleville-Mézières
- Châteaudun
- Châtillon
- Chauvé
- Chavagne
- Chemillé-en-Anjou
- Chenôve
- Chevigny-Saint-Sauveur
- Le Choletais
- Clamart
- Cognac
- Colomiers
- Darnétal
- Dieppe
- Dinard
- Dolus-d'Oléron
- Dunkerque
- Écully
- Elbeuf-sur-Seine
- Essey-lès-Nancy
- Com. de Communes de l'Est·
 - Lyonnais
- Feignies
- La Flèche
- Floirac
- Francheville
- Garges-lès-Gonesse
- Genas
- Genève (Suisse)
- Com. de Communes du Grand Autunois Morvan
- Huningue
- Joigny
- La Tour de Salvagny
- Laxou
- Lille
- Lons-le-Saunier
- Marchiennes
- Marcq-en-Barœul
- Maxéville
- Mérignac
- Com. de commune des
 - Montagnes du Giffre
- Montauban
- Montivilliers
- Montpellier
- Montpon
- Montval-sur-Loir
- Moreuil
- Morteau
- Mulhouse
- Nantes Métroppole
- Neuville-en-Ferrain
- Nice
- Département du Nord

- Pau
- Petite-Forêt
- Plevben
- Pleyber-Christ
- Poissy
- Poitiers
- Com. d'Agglo. Pornic Agglo Pays
- Port-lérôme-Sur-Seine
- Ports-sur-Vienne
- Quetigny
- Quimper
- Redon
- Rennes
- Rennes Métropole
- Riom
- Rixheim
- La Rochelle
- Romans sur Isère
- Com. de Com. Roumois Seine
- Royan
- Saint-Malo
- Saint-Chamond
- Saint-Etienne
- Saint-Firmin en Valgaudemar
- Saint-Herblain
- Saint-lean-du-Gard
- Saint-Nazaire
- Saint-Nicolas-d'Aliermont
- Saint-Palais-sur-Mer
- Saint-Priest
- Saint-Quentin
- Saint-Raphaël
- Saint-Sébastien-sur-Loire
- Saint-Siméon-de-Bressieux
- Sainte-Gemmes-sur-Loire Sarcelles
- Saumur
- Sautron
- Savigny-le-Sec
- Toulon
- Tours
- Trappes Trévières
- Valence
- Valence-en-Poitou
- Valenciennes
- Vaulx-en-Velin
- Veauche
- Vienne
- Villeneuve-d'Ascq
- Voisins-le-Bretonneux
- Vouieaucourt
- Wasselonne
- Wickerschwihr
- Yébleron



LES COLLECTIVITÉS À LA POINTE DE L'INNOVATION : ENTENDRE LES BESOINS DES HABITANTS QUI VIEILLISSENT



Chaque collectivité engagée dans la démarche Villes Amies Des Aînés doit, au cours du cycle VADA qu'elle porte sur son territoire, mener un diagnostic participatif.

Il prend la forme d'ateliers dans lesquels les aînés sont amenés à s'exprimer sur les 8 thématiques Ville Amie des Aînés, et vise à recueillir la parole des habitants et à initier une phase de réflexion collective valorisant l'expertise d'usage qu'ont les seniors de leur territoire. Ce diagnostic participatif est un critère obligatoire afin d'obtenir le LABEL «AMI DES AÎNÉS»[®], quelle que soit la taille du territoire.

Le RFVAA® a donc décidé d'analyser l'ensemble des préconisations issues de la parole des habitants éditées par les 16 territoires ayant déjà obtenu le LABEL «AMI DES AÎNÉS»®, quel que soit le niveau obtenu (bronze, argent, or ou platine).

Ces préconisations ont été regroupées et classées en plusieurs catégories, réparties selon les 8 thématiques VADA. Nous vous présentons les préconisations ainsi obtenues dans les pages suivantes.

Un indicateur allant de 1 à 3 niveaux signale la fréquence à laquelle ces préconisations ont été formulées par les habitants des collectivités analysées.

Action **très fréquemment** demandée par les habitants

Action **fréquemment** demandée par les habitants

Action demandée par les habitants



Un logement adéquat aide à préserver l'indépendance des aînés et véhicule un effet très bénéfique sur leur qualité de vie. Il est crucial que le logement puisse être **adapté** pour vieillir chez soi, d'autant que les personnes âgées souhaitent majoritairement vieillir le plus longtemps possible dans leur lieu d'habitation et sont attachées à l'environnement qui l'entoure. Si leur logement n'est pas adapté, il est nécessaire de favoriser et de soutenir les travaux d'adaptation pour permettre aux aînés de vieillir chez eux dans le confort et la sécurité.

Il est également nécessaire que les aînés souhaitant **déménager** puissent le faire, avec une gamme de possibilités suffisamment large pour répondre à des besoins variés. La présence de **services de proximité** est vivement souhaitée par les aînés et constitue un véritable atout pour les quartiers concernés.

De la même manière, le sentiment d'appartenance à la communauté locale a un poids important dans le domaine de l'habitat. Il est par ailleurs indispensable de s'intéresser aux conditions financières d'accessibilité au logement.

La prise en compte de la notion de « parcours résidentiel » est au cœur de cette thématique.





PARCOURS RÉSIDENTIEL



- Une information sur le type de logements existant dans la commune
- Des logements sociaux adaptés et disponibles
- Des logements en cœur de ville et avec des commerces et transports accessibles
- ✓ Une aide pour déménager
- ✓ Une communication valorisant l'offre en ESMS
- Une aide pour trouver un logement qui vous convient et dans lequel vous aimeriez vieillir

VIVRE CHEZ SOI ET DANS SON QUARTIER



- Une conciergerie pour les petits dépannages
- Des dispositifs pour apprendre à connaître ses voisins

ADAPTATION DU LOGEMENT

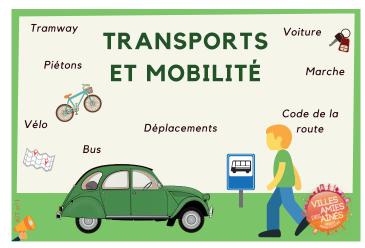


- Des supports d'information sur les aides existantes pour adapter son logement
- ✓ Une aide pour adapter son logement

HABITATS INNOVANTS



- Des solutions de colocation
- Des formes d'habitats innovantes (béguinage, habitat intergénérationnel, village senior...)
- Des solutions d'accueil temporaire pour faciliter le retour à domicile



L'accès aux transports constitue une condition essentielle pour favoriser le vieillissement actif. Plusieurs thématiques en sont directement dépendantes. C'est par exemple le cas de la participation sociale et citoyenne, ou encore de l'accès aux soins, aux services et à la culture. Une Ville amie des aînés doit prendre en compte cet enjeu en favorisant l'adaptation des moyens existants ou la **création de nouveaux transports**.

Il est nécessaire de pouvoir proposer aux aînés un large choix pour se déplacer. La mobilité est un aspect déterminant qui doit être favorisé par une **accessibilité économique** mais aussi par la proposition de différents moyens adaptés à des besoins spécifiques. Ainsi, il est nécessaire d'accorder une importance particulière à la sécurité et au **confort** des véhicules pour en favoriser l'accès. La **conduite automobile** est souvent un élément important aux yeux des aînés, qui peut être mise en lien avec l'image de soi, l'épanouissement personnel ou encore le vieillissement actif. Ainsi, le stationnement, la remise à niveau ou encore la courtoisie des automobilistes sont autant de supports de réflexion. La **mobilité inclusive** et les ouvertures vers des transports collectifs ou solidaires adaptés sont des éléments essentiels de cette thématique.





TRANSPORTS EN COMMUN



- Une navette destinée aux personnes âgées
- Des transports en commun en périphérie
- Des transports en commun en soirée et en week-end (ou jours fériés)
- ✓ Un cadencement des transports en commun adapté aux spécificités des seniors
- Des véhicules et arrêts de transports en commun adaptés
- ✓ Un accompagnement à l'utilisation des transports en commun
- Des tarifs de transport senior abordables, voire gratuits
- Des médiateurs dans les transports en commun pour lutter contre l'incivilité

VOITURE ET INTERMODALITÉ



- Des sessions de remise à niveau du code de la route
- ✓ Un service d'auto-stop / covoiturage organisé
- Des parkings relais pour faciliter l'intermodalité
- Un stationnement en ville facilité pour les seniors

VÉLO ET MOBILITÉS DOUCES



- Des pistes cyclables aménagées et entretenues
- Des cours de perfectionnement à l'utilisation du vélo
- Des aides à l'acquisition de vélos électriques
- Des triporteurs pour des sorties communales

INFORMATION



- Des documents papier concernant les horaires et les itinéraires des transports en commur
- Un accès numérique facilité concernant les horaires et les itinéraires
- ✓ Une signalétique claire dans les transports en commun
- Des offres de transport largement diffusées



La possibilité de vieillir chez soi est fortement conditionnée par l'environnement extérieur. Il y a en effet un impact important sur la qualité de vie des aînés, sur leur mobilité et sur leur indépendance. Dans le but de favoriser l'égalité d'accès pour tous aux lieux et aux services, une Ville amie des aînés doit intervenir sur l'environnement pour éviter les situations handicapantes pouvant aller jusqu'au confinement à domicile.

Le charme du territoire et son aspect **accueillant** constituent des éléments importants. Au-delà de la beauté intrinsèque de nos territoires, les collectivités ont un rôle à jouer concernant les espaces verts ou encore la **propreté** des espaces publics. Par ailleurs, pour permettre aux aînés de sortir de chez eux, il est nécessaire de leur proposer différents moyens de se rendre là où ils le souhaitent. Ainsi, les édifices extérieurs doivent être adaptés aux besoins de tous. Ces espaces sont de réels lieux de socialisation. Il est important que les habitants du territoire s'y sentent bien, puissent en profiter et y faire des rencontres. Une Ville amie des aînés doit être accessible, en partie grâce à des **trottoirs** adaptés, des **structures** de repos ou encore des toilettes publiques gratuites.





VOIES PIÉTONNES ET TROTTOIRS



- Des voies piétonnes et des trottoirs sanctuarisés
- Un entretien régulier des trottoirs
- ✓ Des trottoirs plus larges
- Des revêtements adaptés et sécurisants sur les trottoirs et voies piétonnes
- Des voies piétonnes et des trottoirs accessibles
- Davantage d'espaces réservés aux piétons

AMÉNAGEMENT URBAIN



- Des toilettes publiques
- Des rues plus propres
- Un éclairage public nocturne amélioré
- Une temporisation des feux de circulation plus adaptée aux aînés

ESPACES VERTS



- Des îlots de fraîcheur végétalisés et ombragés
- ✓ Un guide des jardins et des balades dans la commune
- Une commune végétalisée
- Des jardins partagés
- Un parcours santé avec des agrès adaptés aux aînés pour pratiquer une activité physique dans un parc

ACCESSIBILITÉ ET SÉCURISATION



- Des structures de repos plus fréquentes et adaptées (mobilier urbain / assises)
- Des espaces publics sécurisés
- Des tests systématiques du mobilier urbain par des seniors avant l'achat
- Des bâtiments publics accessibles

COMMERCES DE PROXIMITÉ



- ✓ Davantage de commerces de proximité
- Des livraisons à domicile facilitées pour les commerces de proximité
- Des commerces de proximité au rôle social intensifié



Pour favoriser le vieillissement actif au sein des municipalités, il est important que les aînés puissent maintenir une **relation** avec les autres habitants, mais aussi avec les événements se déroulant près de chez eux. En effet, la participation des aînés au tissu social et citoyen et leur accès aux services et aux soins dépendent largement de leur accès à l'information. Ainsi, l'offre et les **supports** d'information doivent être multiples.

La formation aux **nouvelles technologies** semble actuellement d'une grande utilité pour favoriser cet accès à l'information. Cela étant, les supports traditionnels ne doivent en aucun cas être laissés de côté, sous peine d'exclure une partie de la population du fait de la fracture numérique. La **fracture numérique** désigne les inégalités de la population face aux technologies informatiques, en particulier Internet. Ces inégalités sont très fortement marquées entre les zones urbaines et les zones rurales.

Pour une meilleure **lisibilité** des informations, des éléments simples mais importants doivent être pris en compte : taille des caractères, couleurs et nuances, lieux d'affichage, signalétique, etc. De même, un langage simple permet souvent d'atteindre un public plus large.





COMMUNICATION NUMÉRIQUE



- Des cours pour apprendre à maîtriser les nouvelles technologies
- ✓ Un conseiller numérique disponible dans un lieu central
- ✓ Un accès gratuit à du matériel numérique dans les établissements publics et sociaux
- ✓ Une aide pour acheter du matériel numérique

COMMUNICATION DANS LES LIEUX INSTITUTIONNELS



- ✓ Une maison des seniors
- Des panneaux d'affichage et tableaux d'information adaptés ergonomiquement aux usages des seniors et assurant un bon maillage du territoire
- Une diffusion de l'information dans des lieux municipaux variés
- L'utilisation de la presse et des radios pour annoncer les événements et activités

ADAPTATION DE LA COMMUNICATION



- Des agents d'accueil formés aux spécificités des seniors
- Un numéro téléphonique d'information unique à destination des seniors
- Des supports de communication créés et diffusés en impliquant les seniors
- Des intervenants à domicile en relai de l'information municipale
- Un site internet «ami des aînés»
- ✓ Un guide de l'information municipale (où et comment trouver quelle information)

COMMUNICATION PAPIER



- Un guide des seniors, décliné par quartier
- Des supports papiers adaptés pour toutes les informations
- La gazette municipale



La thématique « Lien social et solidarité » est liée au **regard**, aux **attitudes** et aux **comportements** des autres habitants envers les personnes âgées. Ils forment un critère essentiel pour permettre aux aînés de bien vivre dans la cité. L'inclusion sociale et le **respect** des aînés favorisent le vieillissement actif et donc, le vieillissement en bonne santé. Le programme VADA, en tant que défenseur du vieillissement actif, s'attache justement à **lutter contre l'âgisme**.

La discrimination mène en effet à l'exclusion. L'éducation du public à ce sujet constitue, de fait, un enjeu primordial. Tous les habitants, y compris les aînés, doivent trouver leur place dans le territoire et être **intégrés** à chacune des actions entreprises. Les actions **intergénérationnelles** sont par exemple une occasion de renforcer le sentiment d'appartenance des aînés.





LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL



- Des rencontres avec des écoles
- Des activités intergénérationnelles
- Des lieux de partage intergénérationnels
- Des binômes jeune/senior pour un apprentissage réciproque

ACTIVITÉS ET ANIMATIONS



- Une communication claire et adaptée sur les événements et les activités proposées
- Des activités proposées par des associations, des clubs ou des centres sociaux
- Des animations pendant les vacances scolaires

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT



- Des appels téléphoniques par des bénévoles pour ne pas se sentir isolé
- Des visites de courtoisie par des bénévoles

VIE DE QUARTIER



- Des temps de convivialité qui favorisent les connaissances et les échanges dans un même village ou quartier
- Un accueil des nouveaux arrivants facilitant leur intégration et l'accès à l'information



La participation sociale a un effet positif sur la santé et le bien-être. Les VADA s'engagent ainsi à soutenir et accompagner les aînés pour qu'ils aient les moyens de s'impliquer dans le tissu social de leur territoire.

Encourager la participation sociale des habitants, c'est agir dans le même temps et de façon efficace contre l'isolement des personnes âgées. En effet, la culture et les loisirs mais aussi l'activité physique permettent l'**interaction** et la **création de liens**, entre autres de façon intergénérationnelle.

Pour encourager cette participation, l'information apparaît comme un critère essentiel avec le fait d'avoir une gamme de choix suffisante.

Par ailleurs, la condition première à la participation sociale des aînés est l'accessibilité. Elle se décline sous plusieurs formes, dont la première est l'accessibilité financière. De la même façon, les structures d'accueil doivent être accessibles et donc adaptées aux besoins de tous, tant s'agissant des locaux que des horaires.





OFFRE CULTURELLE



- Une offre culturelle diversifiée sur l'ensemble de la ville
- Des transports disponibles et des solutions pour le dernier kilomètre
- Des horaires et conditions d'accueil adaptées au rythme des aînés
- Une communication adaptée qui donne envie et qui rassure
- Des tarifs accessibles et la gratuité pour les accompagnants

SORTIES, ACTIVITÉ PHYSIQUE ET VACANCES

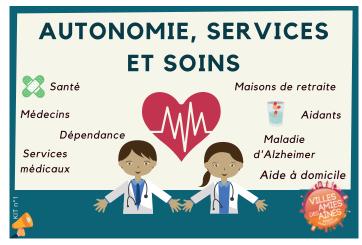


- Des sorties et des vacances pour les aînés
- Des sorties accessibles financièrement et physiquement
- La marche à pied encouragée en tant qu'activité sportive

CULTURE À DOMICILE



- Un service de portage de livres à domicile
- Un accès facilité à la culture et aux loisirs à domicile



Les **services à domicile**, les dispositifs **médico-sociaux** et les structures de santé constituent également des critères essentiels au soutien à domicile. Les VADA soutiennent leur action dans la mesure où ils permettent aux personnes âgées de vivre mieux et plus longtemps.

L'aide apportée par des **bénévoles au domicile** des aînés les plus fragiles est un atout essentiel et doit être favorisée. Quels que soient les services proposés, ils sont toujours la garantie d'un lien social et d'une lutte contre l'isolement.

Les services à domicile, autant que les **établissements**, permettent l'accompagnement des plus âgés.

En ce sens, l'éventail des offres doit être le plus large et le plus accessible possible. La question de l'information est un critère important pour favoriser l'accès à ces services. D'autre part, la problématique de l'**aide aux aidants** doit aujourd'hui être pleinement prise en compte au sein des collectivités afin de permettre aux âgés les plus fragiles et à leur entourage de vivre de manière plus sereine.

Enfin, l'accès aux services de santé est un droit fondamental dont chacun doit pouvoir bénéficier. Ils doivent être accessibles et proches des aînés.





MAINTIEN À DOMICILE



- Des services permettant de rester à domicile, y compris en cas de dégradation de l'état de santé
- Des actions et dispositifs de prévention
- Un service d'accompagnement et de relais pour les aidants
- Des livraisons à domicile de médicaments

AIDES ET INFORMATIONS



- Des informations claires et accessibles sur les droits et financements
- ftre orienté grâce à un interlocuteur unique en cas de problèmes de santé
- Un service d'aide aux démarches administratives

SANTÉ DE PROXIMITÉ



- Des services et des maisons de santé de proximité
- Une communication plus claire sur les services de santé de proximité

MAISONS DE RETRAITE



- Des maisons de retraite offrant une qualité de vie, avec des tarifs accessibles
- Des établissements ouverts sur son quartier



La retraite ne marque en aucun cas la fin de la **contribution** apportée par les aînés à leur territoire et plus largement à la société. Ainsi, les Villes amies des aînés doivent s'engager dans la reconnaissance de la contribution à la vie locale des personnes âgées. Qu'il s'agisse d'un emploi salarié ou d'une participation bénévole, la reconnaissance des compétences constitue un aspect important du bien-être et de la valorisation des aînés. De la même façon, cette participation est souvent l'occasion de créer un lien social et donc, de lutter contre l'isolement.

Il est important que les aînés puissent travailler ou s'engager bénévolement s'ils le souhaitent. Pour cela, les offres doivent être suffisamment larges et adaptées à leurs attentes. En effet, les contraintes liées à l'âge ne doivent pas constituer un obstacle à un engagement bénévole ou salarié. De ce fait, des solutions doivent être apportées pour permettre une plus grande **flexibilité** des conditions d'emploi et d'engagement des plus âgés. Le rythme de vie est à prendre en considération car l'adaptation aux contraintes détermine la réussite de l'engagement.

FOCUS: LE RETOUR D'EXPÉRIENCE DES TERRITOIRES «AMIS DES AÎNÉS»



SAINT-CHAMOND VILLE DE SAINT-CHAMOND CONSEIL CONSULTATIF **DES SENIORS** Le Conseil Consultatif des Seniors permet de mettre en place un calibrage des projets en fonction des besoins et de faire émerger des projets innovants notamment avec l'apport des

experts d'usage, c'est-à-dire des personnes âgées.

BÉNÉVOLAT



- Des dispositifs d'accompagnement et des actions de valorisation des bénévoles
- Une plateforme ou un guide pour connaître les offres de bénévolat
- ✓ Un salon/forum du bénévolat
- Des actions de bénévolat ponctuelles, sans engagement

PARTICIPATION À LA VIE CITOYENNE



- Une instance de consultation de type «conseil des aînés»
- Un service d'accompagnement aux bureaux de vote
- Un dispositif facilitant l'émission de procurations
- Des instances de représentation davantage ouvertes aux seniors

LUTTE CONTRE L'ÂGISME ET INCLUSION



- Des ateliers pour préparer sa retraite
- Transmettre son savoir et son expérience
- Des actions de sensibilisation au vieillissement

LE KIT D'ANIMATION DU RFVAA®: UN OUTIL AU SERVICE D'UNE CONSULTATION CONVIVIALE

Le RFVAA® a imaginé deux kits d'animation destinés à être diffusés aux acteurs locaux sous forme d'outils "**clé en main**", en vue de l'animation d'une dynamique participative Ville Amie des Aînés avec les habitants (diagnostic participatif puis maintien de la démarche de consultation). Ces deux kits ont été testés et ajustés à l'occasion du Tour de France de la consultation réalisé par le RFVAA®.

Ces deux kits sont totalement **autonomes et intuitifs** et proposent deux méthodes d'animation inédites qui peuvent s'adapter aux particularités du territoire de la collectivité, à ses habitudes, à ses ressources et à ses envies.







Dans chaque mallette se trouve le matériel nécessaire pour animer une session de cinq tables-rondes avec une cinquantaine de participants:

- une boîte de rangement
- deux malettes
- des jeux de cartes thématiques et projets
- des blocs-notes
- · les guides d'utilisation



55% des consultations organisées par les répondants ont été menées grâce aux deux kits d'animation créés par le RFVAA® et diffusés à partir de 2021.

La réalisation et la diffusion de ces deux kits d'animation des ateliers participatifs Villes Amies des Aînés ont été rendues possibles avec le soutien financier de :



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie









LE LABEL «AMI DES AÎNÉS»®





Première reconnaissance officielle de l'action des communes en faveur du mieux vieillir et de la lutte contre l'âgisme, Le LABEL «AMI DES AÎNÉS» vise à encourager une meilleure prise en compte du vieillissement dans les territoires et à donner une meilleure **visibilité** à l'**engagement** des Villes Amies des Aînés.

Il se décompose en 26 sous-engagements répartis en 5 grands engagements et comporte 4 niveaux de labellisation.













LE FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS



Dispositif de soutien financier à destination des territoires. Porté et coordonné par le RFVAA®, à l'initiative du **Ministère en charge de l'autonomie** et avec l'engagement financier et stratégique de la **Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)**. Il est doté de 8 millions d'euros pour la période 2022-2023.

Un axe supplémentaire doté de 500 000 € pour les années 2022 et 2023 a été grâce à l'engagement financier de la **Banque des Territoires**.

Un des axes du fonds d'appui pour des territoires innovants seniors constitue une bourse d'appui pour les collectivités, en vue de faciliter un accès à l'ingénierie grâce au support d'un prestataire autour de la démarche participative. Cet axe inclut notamment l'organisation d'un diagnostic participatif Villes Amies des Aînés sur le territoire.

soutenu par:









LE RFVAA®, C'EST AUSSI...

- ✓ Plus de 700 fiches Partages d'Expérience, réservées aux adhérents
- ✓ Un Guide de communication «Comment solliciter la participation des habitants ?»
- ✓ Des événements et des formations

Pour plus de renseignements : <u>www.villesamiesdesaines-rf.fr</u> ou <u>contact@rfvaa.com</u>

VILLES AMIES DES AÎNÉS:

DIX ANS DE CONSULTATION DES HABITANTS ÂGÉS













Le diagnostic participatif est l'une des étapes fondamentales de la démarche Villes Amies des Aînés.

C'est un temps de rencontre avec les habitants qui doit permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer au sujet du vieillissement et de la longévité dans le territoire. Il garantit la mise en œuvre d'une **démarche ascendante**, et donc la consultation des citoyens. Cette étape a pour objectif de recueillir la parole des habitants afin de mieux comprendre la façon dont ils utilisent le territoire.

L'enjeu est ainsi d'initier une **dynamique de co-construction dans le territoire**. Chaque population a ses spécificités ; c'est pourquoi on ne peut pas simplement reproduire à l'identique des actions ayant porté leurs fruits ailleurs, sans consulter en amont les habitants de son territoire sur les huit thématiques de la démarche :

Habitat
Transports et mobilité
Espaces extérieurs et bâtiments
Information et communication
Lien social et solidarité
Culture et loisirs
Autonomie, services et soins
Participation citoyenne et emploi

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés® 03.45.18.23.20 - contact@rfvaa.com

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

1 Avenue Garibaldi 21000 Dijon